

**DEC22309DAJ**

**Décision du 28 octobre 2022 portant nomination de M. Alain SOMMERVOGEL en qualité de Président par intérim du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 21 décembre 2018 portant nomination de M. Jean-Philippe NABOT en qualité de Président du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-d'Azur jusqu'au 31 décembre 2022,

Vu la décision du 26 juillet 2021 portant nomination de M. Alain SOMMERVOGEL en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service 2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture pour l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

**Décide :**

**Article 1**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, il est mis fin au mandat de M. Jean-Philippe NABOT en qualité de Président du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

**Article 2**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, M. Alain SOMMERVOGEL, Ingénieur de Recherche, est nommé Président par intérim du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Fait à Paris, le 28 octobre 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

